Face à l'urgence sociale

Mobilisation générale !

Malgré le profond mécontentement qui s'exprime depuis plusieurs mois dans tout le pays, le gouvernement continue à dérouler sa feuille de route et à appliquer son programme de destruction sociale. Que ce soit sur l'éducation, les services publics, la santé ou encore notre système de retraite tout va dans le même sens : réduire « la dépense publique ». En clair c'est réduire le financement de tous les services et droits qui nous sont utiles au quotidien. Le récent rapport de la cour des comptes préconisant de nouvelles mesures d'austérité est éloquent !
Toutes les exigences de justice sociale, portées par les mouvements sociaux et une très grande majorité de la population, sont balayées d'un revers de main. La seule réponse apportée par le gouvernement aux légitimes revendications sociales, c'est la carotte du « *Grand débat National* » et le bâton de la répression.

Par la lutte, imposons nos revendications !

Le 5 février, journée de grèves et de manifestation a marqué une nouvelle étape dans la mobilisation. Salariés, retraités, jeunes, gilets jaunes ont fait entendre leurs exigences de progrès social et leur détermination ! Plus de 300 000 personnes ont manifesté dans l'unité en France, dont plus de 35 000 à Paris !

La CGT ne veut pas en rester là. L'heure est à l'élargissement de la mobilisation, seul moyen de stopper le gouvernement et le Médef dans leur entreprise de casse de notre système social et la mise en place d'une société toujours plus inégalitaire et toujours plus injuste ! Toutes celles et ceux qui ont à cœur les valeurs de progrès et de justice sociale ont leur place dans l'action.

Organisons l'action !

Pour créer les conditions de gagner, la CGT propose de multiplier les actions revendicatives :

- **En s'emparant des « *cahiers d'expressions revendicatives* »** pour que chacun ait sa place dans un véritable débat ! Ces cahiers seront remis au gouvernement.
- **En organisant les « *Mardis de l'urgence sociale* »,** dans les entreprises, et les territoires.
- **En se mobilisant le 8 mars** pour l'égalité femmes-hommes.
- **En préparant la nouvelle journée unitaire de grèves et de manifestation du mardi 19 mars 2019.**

Enfin, nous ne laisserons pas restreindre le droit de manifester comme entend le faire le gouvernement sous prétexte de sa « *loi anti-casseurs* » ! Nous dénonçons toutes formes de violences, et particulièrement les provocations et répressions policière qui sont de plus en plus disproportionnées envers les manifestants pacifiques.
Manifester est un droit ! Et le restera !

Manifestation unitaire

Mardi 19 mars 2019 - 13h00

Place Edmond Rostand (RER Luxembourg)

Vers le Médef

Et pendant ce temps au patronat …

Tout va très bien merci ! L'ISF ne sera pas rétabli. Les entreprises du CAC 40 ont amassés 93 milliards de profit en 2018 (un record), les actionnaires sont repus. L'évasion fiscale reste le sport à la mode. La pression sur les salaires et les conditions de travail des salariés un art de vivre …
On n'entend pas beaucoup le Médef en ce moment, et pour cause ! Le gouvernement va au-delà de ses désirs ! Peut-être est-il temps de lui rappeler que c'est le travail de millions de femmes et d'hommes qui crée les richesses, et que l'heure n'est plus à l'accumulation mais au partage !

Vendredi 8 mars 15h 40.

Parce que la lutte pour l'égalité est une lutte sociale, le 8 mars s'inscrit pleinement dans notre calendrier d'actions revendicatives. En 2018, les femmes en France sont toujours payées 26% de moins que les hommes. Comme si elles arrêtaient tous les jours d'être payées à 15h40.
En Île-de-France, plus de huit entreprises sur 10 n'ont pas mis en place de plan pour réduire les écarts de salaires comme l'impose la loi.
Pour gagner l'égalité. Pour faire entendre nos revendications à nos employeurs et au gouvernement. Pour imposer la fin des violences et garantir nos libertés de choix. Nous appelons à une grève féministe le 8 mars, à des actions, des rassemblements, des manifestations. Débrayons à 15h40. Portons toutes et tous un foulard violet !

la cgt
Union Régionale Île-de-France

Pour un nouveau modèle social, la CGT fait des propositions:

• **Une augmentation immédiate du SMIC à 1800€ bruts :** le SMIC s'élève à 1498.47€ bruts pour 35 heures soit 1188€ net après déduction des cotisations. Il manque 300€ pour boucler les fins de mois et vivre dignement de son travail.

• **L'ouverture de négociations salariales** dans les branches, les entreprises et les administrations pour que les salaires augmentent, pour reconnaitre les qualifications, les diplômes et l'expérience des travailleurs.

• **Augmentation des retraites et pensions**, abrogation de la CSG. Possibilité de départ à la retraite dès 60 ans.

• **Réduction du temps de travail à 32 heures** avec créations d'emplois.

• **L'égalité salariale entre les femmes et les hommes.** Il est insupportable que les femmes perçoivent encore 25 % de moins que les hommes. Cela générerait près de 35 milliards de recettes fiscales supplémentaires pour l'Etat (cotisations salariales et patronales, impôt sur le revenu, et TVA).

• **Rendre le système fiscal plus juste :** renforcer la place de l'impôt sur le revenu, notamment en augmentant les taux pour les plus hauts revenus et en réduisant les niches fiscales. A l'inverse, réduire la TVA en baissant le taux normal de 20 à 15 %, et en supprimant la TVA sur les produits de première nécessité.

• **Taxer le capital** et moins le travail pour réorienter les profits vers l'emploi et les salaires : les salaires stagnent mais les versements de dividendes explosent. En clair, les bénéfices des entreprises sont orientés vers les actionnaires plutôt que vers les salariés. (En 2018, les entreprises du CAC40 ont versés 57 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires !).

• **Une indemnisation de tous les privés d'emploi,** parce qu'on ne choisit pas d'être licencié.

• **Un nouveau statut salarié :** des droits attachés au salarié tout au long de sa carrière et garantis collectivement, opposables à tout employeur et transférables d'une entreprise à une autre (emploi stable, formation continue, protection sociale…), de nouveaux droits qui sécurisent le salarié tout au long de sa vie.

• **Le rétablissement de l'impôt de solidarité sur la fortune.**
la suppression de l'ISF représente plus de 5 milliards d'euros
redonnés aux plus riches qui alimentent
une économie socialement inutile.

Je me syndique à la CGT !

Nom: .....Prénom:.....Age:.....

Adresse: .....

Ville:.....Code Postal:.....

Tél:.....E-mail:.....

Entreprise:.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex
Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

la cgt Union Régionale Île-de-France

Février 2019